

# SECRETARIAT FEDERAL - PV n° 8 du 3 mai 2000

**Présents :** JEAN GRACIA – GERARD HERTRICH – ANNIE LAURENT – GUY MANFREDI

## ***DISTINCTIONS***

### **Ordre National de la Légion d'Honneur**

(promotion de Pâques 2000)

✱ **Officier**

❖ **PIERRE DASRIAUX** Président de la Commission des Statuts et Règlements de la FFA

✱ **Chevalier**

❖ **GUY MANFREDI** Vice-Président Délégué de la FFA

### **Médailles de la Jeunesse et des Sports**

✱ **Argent**

❖ **STEPHANIE MASCLET** CA Ajaccien(entraîneur) et membre du Comité de la Corse du Sud

La FFA adresse de cordiales félicitations aux récipiendaires

## ***CARNET***

*Le Vice-Président Délégué GUY MANFREDI a perdu son frère **JACQUES**, Pharmacien à Ambérieu-en-Bugey (01), ancien athlète, décédé à 60 ans des suites d'une longue maladie.*

*La Commission Médicale Nationale a fait part du décès de **JEAN-JACQUES BORDES**, décédé à 52 ans, Kinésithérapeute des équipes de France.*

La FFA présente aux familles des sentiments attristés de sincères condoléances.

## **1.- P.V. DES COMMISSIONS NATIONALES**

**CSO** PV n° 11, du 18 avril.

**CSR** PV n° 9, du 27 avril.

**CFB** PV n° 4, du 12 avril.

Circulaires financières des épreuves hivernales et estivales :

« *Aucune indemnisation jusqu'à 50 km* » doit être interprété de la façon suivante :

-aucun remboursement si la distance retenue est inférieure à 51 km ;

-le remboursement se fait sur la totalité du kilométrage aller s'il dépasse 50 km.

**CCD** Réunion plénière des Classeurs, le 25 mars.

## **2.- P.V. DES LIGUES**

**C-A** Comité Directeur, PV n° 3 du 10 avril.

**D-S** Comité Directeur, PV du 10 avril.

**I-F** Bureau Directeur, PV du 25 février.

**LYO** Comité Directeur, PV n° 7 du 5 avril.

### **3.- REPRESENTATIONS ET REUNIONS PASSEES**

- ☞ **21 avril**      **Mondial Paris Saint-Denis 2003** : réunion du Comité de pilotage.
- ☞ **26 avril**      **AG 2001 de la FFA** : visite exploratoire à Orléans de G. HERTRICH, A. LAURENT et J. GRACIA, reçus par la Ligue du Centre et le Club EC Orléans CJF.
- ☞ **27 avril**      **Réunion de Direction.**
- ☞ **27 avril**      **Réunion des Délégués du Personnel.**
- ☞ **28 avril**      **Formation des Dirigeants** : réunion d'étude pour la création d'un diplôme fédéral de Dirigeant.
- ☞ **2 mai**        **Réunion à la DRDJS Rhône-Alpes**, à Lyon, en vue de la construction de Salles pour la pratique de l'athlétisme à Grenoble et à Lyon puis dans la perspective du rapprochement des Ligues du Dauphiné-Savoie et du Lyonnais.  
Réunions tenues en présence du Directeur Régional assisté de différents Inspecteurs, du Président P. Lamblin, de G. Manfredi, M. Gomez, G. Gounon, des CTS et des représentants des Services des Sports des Villes de Lyon et Grenoble, du Conseil Général du Rhône et de la Région Rhône-Alpes.

### **4.- COMPETITIONS PASSEES**

- **23 avril**      **Championnats de France des 200 km Marche**, à Bar-le-Duc (LOR) : ils ont été disputés dans le cadre d'une épreuve internationale remportée par le RUSSE ALEXEÏ RODIONOV en 20h32'50" ; PASCAL TOURNOIS, classé 4<sup>e</sup> en 23h12'02", remporte le titre de Champion de France. Le titre n'a pas été décerné en Féminines.
- **23 avril**      **Match des Nations à la Marche**, à Leamington Spa (GBR) :
  - 10 km Juniors F : victoire de MELISSA RODRIGUEZ (Bruges St-Médard A) en 48'54" ;
  - 10 km Juniors H : FLORIAN JOURDA (Lyon OU) se classe 8<sup>e</sup> en 45'47" ;
  - 20 km F : FATIHA OUALI (CM Roubaix) se classe 7<sup>e</sup> en 1h32'14" ;
  - 20 km H : DENIS LANGLOIS se classe 6<sup>e</sup> en 1h21'25",  
   ANTHONY GILLET 7<sup>e</sup> en 1h21'26".OUALI, LANGLOIS ET GILLET réalisent les minima B pour Sydney.
- **29 avril**      **Meeting IAAF du Conseil général de la Martinique**, à Fort de France. « Mi-figue, mi-goyave » titre *L'Equipe* rendant compte de ce meeting qui a réuni un plateau international relevé dont un certain nombre des meilleurs Français au sortir d'un stage sur place de 15 jours. Avec vent favorable EUNICE BARBER retombe à 6,83m, Patricia Girard est 4<sup>e</sup> au 100m Haies en 13'16 (VF 2,2 m/s), STEPHANE DIAGANA réalise 46''88 au 400m, avec 5,55m ROMAIN MESNIL remporte la Perche.
- **30 avril**      **Championnat d'Europe IAU des 100 km**, à Belvès (AQU) :
  - Féminines : KARINE HERRY (UA Le Puy) se classe 2<sup>e</sup> en 8h06'46, MAGALI MAGGIOLINI (O Marseille) est 4<sup>e</sup> en 8h23'34 et DOMINIQUE DUVAL 5<sup>e</sup> en 8h31'52.  
La France remporte le classement par équipe.
  - Masculins : THIERRY GUICHARD (ES Vallée de l'Eure) est 8<sup>e</sup> en 7h01'21, GILLES DIEHL 9<sup>e</sup> en 7h01'21 et PASCAL PIVOTEAU 10<sup>e</sup> en 7h01'22.  
La France est 2<sup>e</sup> au classement par équipe.

### **5.- INFORMATIONS FEDERALES**

- ◆ **Règlements des épreuves nationales estivales** : le livret est paru. Il est en vente à la FFA au pris de 20 francs.

◆ **INFOS FFA n°142**, du 21 avril est paru, comportant le calendrier estival des épreuves ouvertes des Ligues et des extraits du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 8 avril.

◆ **Licenciés au 30 avril**

**152 922 licenciés**, dont 12 510 licences Hors stade (131 740 au 30.04.1999) soit + **16,1 %**

Hommes : 97 347 (seule, la catégorie des Espoirs est en baisse de 1,5 %) ;

Femmes : 55 575 (les dix catégories sont en augmentation).

◆ **Acheminement des résultats officiels « piste » de 1999**

D'après la note du 21 avril du responsable des statistiques JEAN GILBERT, adressée entre autres aux Ligues :

- la FFA a reçu **2787 résultats** de manifestations (contre 2572 en 1998) ;
- mois les plus chargés : **mai** 746 et **juin** 547 ;
- le délai moyen d'acheminement est de **30 jours** (1 jour de plus qu'en 1998) ;
- **13 Ligues ont amélioré** leur délai moyen d'envoi mais pour **16 Ligues... il s'est allongé**. Les premières sont remerciées et les deuxièmes vivement encouragées à revenir à la norme.
- **Nombre de manifestations** - 11 Ligues ont envoyé plus de 100 résultats soit :

|               |     |          |     |
|---------------|-----|----------|-----|
| Ile-de-France | 367 | Bretagne | 120 |
| Centre        | 174 | Lyonnais | 114 |
| Aquitaine     | 163 | Provence | 114 |
| Nord-PdC      | 146 | Picardie | 111 |
| Pays Loire    | 127 | Alsace   | 101 |
| Languedoc     | 127 |          |     |

## **6.- EXTRAITS DE LA PRESSE**

● **JO – Flamme olympique**

(Source : *L'Equipe* du 20 avril)

La flamme olympique pour les Jeux de Sydney sera allumée le 10 mai à Olympie, en Grèce, et remise aux responsables australiens le 20 mai, à Athènes, après un périple de 2 400 km en Grèce. La torche sera allumée selon la procédure rituelle, par le soleil capté à l'aide d'un jeu complexe de miroirs concaves, sur le site du temple d'Héra de l'ancienne Olympie, en présence du président de la commission exécutive du CIO. La flamme, relayée par plus de cinq cents athlètes grecs, parcourra 1 695 km sur terre et 375 miles sur mer. Elle arrivera le 20 mai dans le port de Rafina (sud-est de la capitale), d'où elle rejoindra Athènes.

● **JO 2008 : ça se dégage pour Paris**

(Source : *L'Equipe* du 19 avril - extraits)

Dix prétendants pour 2008, c'était encore trop, mais on pensait que le CIO hésiterait, par diplomatie, à éliminer une grande partie des requérants avant même le départ de la véritable course à l'élection, le 29 août prochain.

Et pourtant, hier, en ouverture des travaux de la commission exécutive, le président Samaranch a souhaité que celle-ci se montre radicale. Ainsi, à la suite de la présentation de leur dossier de vingt-deux pages, le 20 juin prochain, les dix villes requérantes (Bangkok, Istanbul, Kuala-Lumpur, La Havanne, Le Caire, Osaka, Paris, Pékin, Séville et Toronto) seront soumises au travail des experts du CIO. Et la commission exécutive retiendra au maximum quatre villes, et non sept ou huit, qui entreront alors dans la course pour les Jeux de 2008, dont l'élection aura lieu en juillet 2001 à Moscou.

Gageons que Paris aura la chance d'être parmi les rescapés qui recevront alors la véritable commission d'évaluation, dont la présidence devrait être confiée à Hein Verbruggen, le patron de l'Union cycliste internationale.

L'évolution est de taille alors que l'on pensait qu'il faudrait patienter jusqu'à avril 2001 pour connaître la composition du carré, voire du trio de finalistes. La procédure est raccourcie et, si la candidature parisienne conduite par Claude Bébéar, se trouve, selon toute vraisemblance, dans le bon wagon, voilà qui devrait singulièrement éclaircir le proche avenir.

● **JO 2008 Paris 2008 : des sites pour la capitale**

(Source : *L'Equipe* du 19 avril)

Le Président de la commission exécutive de Paris 2008, Claude Bébéar, a confirmé que deux projets étaient en lice pour le Village olympique (Plaine-Saint-Denis et Batignolles) et a surtout indiqué que l'esplanade des Invalides pourrait accueillir les épreuves d'équitation (à la place du Champ de Mars), et le site de l'hôpital Claude-Bernard (nord de Paris) le grand bassin de natation, le water-polo allant alors à Créteil. Le marathon, qualifié de « *culturel* », pourrait partir du Stade de France, et s'y terminer, après un parcours jalonné de monuments historiques.

Quant à l'épreuve de cyclisme sur route, elle pourrait emprunter la côte du Mont-Valérien, le contre-la-montre se déroulant sur les berges de la Seine. Pour l'escrime on parle du Grand Palais, et pour la voile, La Rochelle et Hyères paraissant se détacher. Le tout, bien sûr, sous réserve de l'étude et du règlement des divers « *problèmes financiers, politiques ou administratifs* » que ces « *options* » pourraient soulever.

### ● **Lutte contre le dopage : les compétences du CPLD**

(Source : *L'Equipe* du 14 avril)

Le Conseil de prévoyance et de lutte contre le dopage (CPLD) exerce ses responsabilités, selon la loi du 23 mars 1999, dans deux cas précis :

- il est saisi d'office lorsque les commissions disciplinaires d'une fédération sportive (1<sup>ère</sup> instance et appel) n'ont pas statué dans le délai de quatre mois prévu par la loi ;
- il peut, de sa propre initiative, réformer toute décision de sanction ou de relaxe prise par une fédération.

Alors que les premières sanctions sont prévues dans un délai de six à huit semaines, Michel Boyon, président du CPLD, fixe les modalités de l'exercice : « *Nous sommes actuellement en possession d'une trentaine de dossiers sur lesquels nous allons nous prononcer. Aucun ne concerne des sportifs réputés. Ceci dit, je rappelle que le Conseil n'appliquera pas de barème systématique. Il prendra en compte tous les éléments, y compris ceux relatifs à la personnalité du sportif, et lors de tout cheminement du dossier, nous avons souhaité insister sur la défense du sportif.*

*Dès qu'un dossier sera ouvert, le sportif et la fédération de tutelle seront avertis. Nous désignerons au sein du Conseil un rapporteur et le sportif sera averti de ses droits à la défense : il pourra accéder au dossier, sera évidemment convoqué à la séance – laquelle ne sera pas publique, excepté s'il le souhaite -, et pourra s'y faire assister soit par un médecin, soit par un entraîneur, par exemple. Il pourra également faire intervenir des témoins.*

*Lorsque l'audience sera terminée, les membres du Conseil prendront une décision, qui sera communiquée ensuite au sportif concerné.*

Les décisions du CPLD seront susceptibles d'appel uniquement devant le Conseil d'Etat.

**Prochaine réunion : le jeudi 18 mai (à 14 heures)**